

SOMMIERES IL Y A CENT ANS.

G. et L. SALOM

POLITIQUE.

Janvier : La France compte 39 605 000 habitants. Elle vient au cinquième rang en Europe après la Russie (120 millions), l'Allemagne (67 millions), l'Autriche (53 millions), l'Angleterre (46 millions). L'empire colonial français couvre 11 millions de km² et compte 50 millions d'habitants.

Avril-mai : Le Bloc des Gauches l'emporte aux élections après une campagne contre « *la folie des armements* ».

21 avril : Visite officielle du roi Georges V à Paris pour le 10^{ème} anniversaire de « *l'Entente Cordiale* ».

L'Archiduc héritier François Ferdinand est assassiné à Sarajevo ; le Président Poincaré et Viviani, le chef du Gouvernement sont en mer, revenant de Russie.

2 juin : Gaston Doumergue démissionne de la présidence du Conseil.

1 juillet : L'armée française décide d'adopter un uniforme

gris bleuté, moins voyant.

15 juillet : Création de « *l'Impôt sur le Revenu* ».

20-29 juillet : Mme Caillaux, femme du ministre des Finances, jugée pour avoir tué le directeur du « *Figaro* », Gaston Calmette, pour mettre un terme à la publication de lettres intimes, est acquittée.

25 juillet : Poincaré et Viviani, en voyage diplomatique, sont informés de l'aggravation de la situation internationale. Ils rentrent.

29 juillet : Les permissionnaires sont rappelés.

30 juillet : Des troupes de couverture sont placées à 10 km de la frontière.

31 juillet : Jean Jaurès est assassiné à Paris, au café du « *Croissant* ».

2 août : Mobilisation générale en France. Les Allemands envahissent le Luxembourg. Dans la soirée les troupes allemandes entrent en Belgique.

La déclaration de guerre.

3 août : L'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne qui déclare la guerre à la France.

4 août : Le Parlement vote des lois d'exception pour le temps de la guerre, quelques mois, pense-t-on. Les Chambres s'ajournent car les députés sont astreints au service militaire. Le pouvoir sera exercé par les ministres et les chefs militaires.

17 août : L'aile droite allemande pénètre en Belgique ; Liège tombe.

20-21 août : La VI^{ème} armée allemande du Kronprinz Ruprecht de Bavière et la VII^{ème} armée de Von Heeringen sont victorieuses en Lorraine.

21-25 août : Bataille des Ardennes : la V^{ème} armée française fait retraite sur une ligne Givet-Maubeuge, puis

Avesnes-Marienburg ; l'armée britannique se retranche derrière la Somme et l'Oise.

28 août - 3 septembre : Bataille pour la Somme. Le gouvernement français se réfugie à Bordeaux.

4 septembre - 7 septembre : Bataille de la Marne. Réquisition des taxis parisiens qui transportent 4 000 hommes.

8 septembre - 9 septembre : Bataille de l'Ourcq.

6 septembre - 13 septembre : Bataille de la Marne. La victoire des armées franco-britanniques, dirigées par Joffre, arrête sur la Marne l'invasion des armées allemandes et contraint Moltke à la retraite.

20 octobre : la course à la mer. Bataille d'Ypres (Belgique) ; les Allemands utilisent pour la première fois les gaz asphyxiants. Ils sont stoppés devant Ypres et Dixmude.

22 décembre : Le gouvernement retourne à Paris.

30 décembre : La guerre de mouvement s'enlise ; celle de position fait des progrès techniques : tranchées, casemates, parapets... Les Allemands essayent d'utiliser les dirigeables ; les résultats sont mauvais. L'aviation de reconnaissance commence à jouer son rôle : biplans et monoplans volent à 80 ou 115 km/h ; ils s'élèvent en une heure et demie à 2 000 m. Le problème majeur est le développement des industries de guerre.

SPORT

3 janvier : devant 16 000 spectateurs, à Sydney, Eddy Coortie devient champion du monde des poids moyens.

8 février : À bord d'un biplan, l'Allemand Karl Ingold établit un nouveau record de durée de vol : 16 heures et 20 minutes.

1 mars : Mercedes remporte la coupe Vanderbilt sur l'anneau de vitesse de Santa Monica en Californie, en parcourant 473 km à la vitesse moyenne de 123 km/h.



Jean Jaurès

21 mars : Georges Carpentier est battu par le boxeur américain Joe Jeannette à Luna-Park.

16 avril : Roland Garros remporte le rallye aérien de Monaco.

24 mai : À 14 ans, Suzanne Lenglen perd en finale du Championnat de France de tennis.

18 juin : Le cycliste Suisse Oscar Egg établit un nouveau record du monde de l'heure : 44,247 km.

26 juillet : le Belge Philippe Thys gagne le Tour de France.

6 septembre : L'Australie remporte la Coupe Davis.

CULTURE

1 janvier : « *Parsifal* » de Wagner triomphe à l'Opéra de Paris sous la baguette d'André Messager.

Avril : « *Les Caves du Vatican* » d'André Gide sont publiées à la NRF. L'accueil est très réservé.

1 Mai : Parution du « *Démon de Midi* » de Paul Bourget.

19 mai : Léontine Zanta est la première femme à soutenir une thèse de philosophie.

5 septembre : Décès de l'écrivain Charles Péguy tombé sur la Marne.

22 septembre : Décès de l'écrivain Henri Alain-Fournier tombé sur la Marne.

En raison du début des hostilités, toutes les salles de spectacle de la capitale sont fermées. Dès le 28 septembre, petit à petit, les spectacles reprennent. Au « *Moulin Rouge* » on peut voir Sinoël et les « *Tipperary Girls* » ; au « *Concert Mayol* », Ferreol et Boucot. Au « *Nouveau Théâtre* », Fursy présente des tableaux patriotiques avec des « *girls* » en bonnet de police, chansons guerrières ou comico-guerrières.

SANTE-MEDECINE

1 novembre : Les Usines Pharmaceutiques du Rhône commercialisent pour la première fois « *l'Aspirine* ».

SCIENCES ET TECHNIQUES

2 juin : Au cours d'une conférence au club londonien des ingénieurs de l'Industrie Automobile, le scientifique britannique Archibald Low présente un appareil qui permet la transmission de photos à grande distance. Sur l'appareil peuvent apparaître 1 500 images à la minute et de façon saccadée. Le prix de revient de l'appareil est très élevé ; on ne peut donc pas envisager sa commercialisation.

3 juillet : Une liaison téléphonique est établie entre New York et San Francisco.

SOCIETE

6 mars : installation à Paris du premier tribunal pour enfants.

L'entrée de la France dans la guerre bouleverse la vie des citoyens. À Paris, dès le 2 août, la vie civile s'est soudain arrêtée. Dans les premières heures, les alentours de la gare de l'Est sont envahis par la foule des mobilisés. Sur les quais de la gare, on crie, on s'enivre de parole, on entend « *À Berlin !* », « *On les aura !* », à « *La Marseillaise* » fait suite « *Le Chant du Départ* ».

Les organisations patriotiques brisent les vitrines des magasins allemands ou autrichiens, les succursales des laiteries « *Maggi* » et des établissements « *Singer* ». Les « *Apaches* » s'en mêlent. À Belleville, à Montmartre, à Grenelle on pille, on met à sac, à tel point que certains commerçants affichent sur leur vitrine « *Maison Française* ».

Les musées nationaux sont fermés jusqu'à nouvel ordre ; les pièces les plus précieuses ont été déménagées vers une

destination inconnue. À la Comédie Française, seule salle de spectacle ouverte, on donne « *Le Voyage de Monsieur Perrichon* » devant soixante spectateurs dont deux japonais.

Le gouvernement a interdit de retirer plus de 250 F des banques ou des caisses publiques. Le métro fonctionne au ralenti ; les cafés doivent fermer à 20 heures, les restaurants à 21 heure 30.

Nombreux sont ceux, qui avant de rejoindre le front, se marient, légitimant leur situation ou reconnaissant leurs enfants. Les mairies ont supprimé les « *bans* », on se marie « *à la hussarde* » au vu du livret militaire pour les hommes, d'un extrait de naissance pour les femmes.

On ressort les bicyclettes ; un décret interdit aux civils de posséder un poste de radio. Le 7 septembre, la Préfecture demande des hommes sachant traire les vaches pour le troupeau du Bois de Boulogne !

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (EXTRAITS).

Séance du 14 février. Présents : Barbut, F. Paul, Théron, Bourgade, M. Paul, L. Laget, Thomas, Liger, Sipeyre, Perris, Rousset, Castan, Bédrine, Olivier, Banal.

Alignement rue Poterie. Le Maire a fait dresser par Gaussen, architecte à Villevieille, un plan d'alignement au droit de l'immeuble Favas et un devis estimatif de la dépense représentant la valeur du terrain à incorporer à la voie publique et la reconstruction du mur de clôture.

Réparation à l'horloge de la Mairie. Une somme de 90 F est due à M. Walch, horloger à Sommières pour les travaux de réparation.

Achat d'un cheval pour le service de balayage. Une somme de 200 F à prendre sur les fonds libres de la Commune est

votée à l'unanimité.

Séance du 11 juin. Le Conseil approuve le budget additionnel vicinal de 1914 : 872,95 F.

Vote des honoraires à M. Christol, architecte à Nîmes des plans et devis du projet d'installation du Bureau de Postes et Télégraphe dans l'immeuble Causse, projet abandonné suivant la délibération du Conseil Municipal du 18 juin 1913 : 265,60 F.

Budget additionnel :

Empierrement du chemin de Saussines	126,75 F
Alignement de la rue Poterie	700,00 F
Délégation au Congrès des maires	300,00 F
Gratification aux employés municipaux	200,00 F
Frais d'Etudes d'avant-projet d'adduction d'eau	500,00 F.

Demande de subvention de « *la Boule Sommiéroise* » pour créer lors du concours du 14 juillet un prix « *Ville de Sommières* ».

Après une longue discussion : pour 6, contre 6, abstention 1 : refusé.

Vœu à la Compagnie PLM. La Compagnie va mettre en circulation sur les lignes le Vigan, Nîmes, Montpellier (A+R) un train express. Ne seront admis en 3ème classe que les voyageurs munis de billets pour un parcours minima de 50 km.

Dans ces conditions, les voyageurs de Sommières pour Nîmes et Montpellier ne pourront pas profiter des avantages de ce train direct.

Le Conseil Municipal émet le vœu que les voyageurs de Sommières soient admis dans ce train.

Séance extraordinaire du 7 août. Secours immédiat aux familles de réservistes et territoriaux mobilisés.¹

Du fait de la mobilisation générale, un grand nombre de citoyens, soutiens de familles, ont été appelés sous les drapeaux pour la défense du sol national, de nos institutions et libertés républicaines.

De nombreuses familles, privées du concours de leur chef, se trouvent sans ressources ; il appartient à la collectivité communale de leur venir en aide. Il y aurait lieu de créer immédiatement des soupes populaires.

Le Conseil vote une somme de 380,00 F.

Séance du 12 novembre. Absents : Atcher, Bancel, Bourgade, Castan, Favas, Gascuel, H. Laget, Liger, Olivier, Perris, mobilisés. G. Barbut et Castan absents de la ville.

Seulement 9 conseillers sont présents pour voter le budget primitif de 1915.

Budget primitif de 1915 (extraits) :

Secrétariat de mairie	2 818,00 F
Bureau de la Mairie	620,00 F
Préposé à l'abattoir	969,00 F
Garde Champêtre	1 938,00 F
Brigadier de police	1 009,00 F
Fossoyeur	759,00 F
Tambour afficheur	1 009,00 F
Chauffage de la mairie	150,00 F
Téléphone	100,00 F
Frais de réception	900,00 F
Bâtiments communaux	3 400,00 F
Entretien de l'horloge	180,00 F
Entretien de la pompe à incendie	100,00 F

¹ Mobilisation générale 2 août ; déclaration de guerre à l'Allemagne 3 août.

Entretien de la propriété Saussine	1 520,00 F
Assistance médicale gratuite	3 700,00 F
Assistance aux vieillards	3 400,00 F
Secours aux familles de réservistes	450,00 F
Indemnités de résidence aux instituteurs	1 300,00 F
Indemnités de logement aux instituteurs	300,00 F
Chauffage des classes	800,00 F
Femme de l'Ecole maternelle	426,00 F
Concierge des Ecoles	909,00 F
Fournitures gratuites aux élèves	1 800,00 F
Professeur de gymnastique	200,00 F
Prix Emilien Dumas	60,00 F
Eclairage des rues	6 400,00 F
Balayeurs	5 100,00 F
Cantonnier	609,00 F
Chemins vicinaux	489,00 F

Total Dépenses 57 398,00 F Recette 35 760,00 F.

Il est à remarquer qu'au cours de l'année 1914, le Conseil Municipal s'est réuni seulement trois fois en session ordinaire et une fois en session extraordinaire. Dès 1914, dix conseillers sont mobilisés. Le maire le sera en 1916 : il est absent à la réunion du 22 juin 1916. Il réapparaîtra le 27 février 1919.

Les Archives communales possèdent une liasse 1H1 Affaires militaires, dans laquelle sont rangées des affiches placardées dans le couloir de la mairie après la déclaration de guerre ; elles sont très instructives sur le changement de vie des habitants de la ville à compter du 3 août. Nous en donnerons quelques exemplaires. À partir du 11 juillet le journal « *la Bataille* » n'est plus là pour nous renseigner.



Dernier numéro du journal La Bataille (Collection A. Jeanjean)

JOURNAL « LA BATAILLE ». ANNEE 1914.

Samedi 1 janvier, n° 186. *« Pour la quatrième fois depuis sa parution, la Bataille -qui ne devait pas vivre plus de trois mois- est heureuse, au seuil de l'année 1914, de présenter ses meilleurs vœux à tous ses amis, abonnés et lecteurs.*

...C'est en l'honneur et pour tous les parias de l'usine et de la glèbe que nous souhaitons que 1914 soit une année de victoires prolétariennes, victoires que la Bataille salue par avance, escomptant les enregistrer nombreuses au printemps prochain.

... Alors, comme à chaque victoire marquant une étape de l'évolution économique, nous serons avec nos frères de misère pour crier encore ne fois « Vive la république » !

Samedi 10 janvier, n° 187. *Mouvement de la population. Au cours de l'année 1913, il a été enregistré :*

Naissances : 36 dont 22 du sexe féminin et 14 du sexe masculin.

Publications de mariage : 41.

Mariages : 21.

Divorces : 3.

Décès : 64 dont 19 hommes, 28 femmes, 3 enfants de 1 à 10 ans, 11 au-dessous de 1 an et 3 mort-nés.

Samedi 17 janvier, n° 188. *D'un samedi à l'autre. Les faits de la semaine sont réduits à leur simple expression en raison du principe qui veut que sous l'action du froid les corps diminuent de volume.*

Et, en vertu de ce même principe, nombreuses ont été les chutes ; il y en a eu pour tous les goûts, par devant, par derrière, sur le flanc....

Le froid qui avait fait son apparition avant la Noël, a redoublé d'intensité pour en arriver à neiger mardi matin. De neuf heures du matin, à onze heures du soir, de gros papillons blancs n'ont cessé de voltiger et de s'entasser les uns sur les

autres. Mercredi matin, un vaste linceul ouaté d'une épaisseur de vingt-cinq centimètres recouvrait les rues et la campagne.

Un froid intense suivit, et dans la nuit de mercredi, il gela à 14 ° au-dessous de zéro. L'on craint pour les oliviers chargés de neige. Les vieux évoquent l'hiver de 1870, de triste mémoire qui ne fut pas plus rigoureux....

Samedi 24 janvier, n°189. D'où vient l'argent ? Une campagne dite de « révélations » est ouverte dans le Figaro contre M. Caillaux² à propos d'une certaine affaire où notre grand argentier aurait voulu faire son beurre au profit de la caisse électorale de son parti.

La chose n'est pas neuve. Déjà, voici plusieurs années, feu Rouvier disait cyniquement en pleine Chambre, à bon nombre de ses collègues : « Si je n'avais pas fait cela, les trois quarts d'entre vous ne siègeraient pas ici ! »

Samedi 7 février, n° 101. D'avoir un bon oncle, ça sert à quelque chose ! Il fallait s'y attendre. L'ex-socialiste révolutionnaire Audry – assagi par la grâce de son oncle par alliance, son Eminence Gaston Doumergue – secrétaire général de la Préfecture des Alpes maritimes, vient d'obtenir un avancement bien mérité.

Au Conseil des Ministres du 31 janvier, M. le Ministre de l'Intérieur a fait signer la nomination de notre ex-camarade Audry Gaston, bombardé Préfet de l'Ardèche.

Après ça, les gens d'Aigues Vives viendront nous dire que M. Gaston Doumergue ne pense pas à ses neveux et créatures.

Samedi 14 février, n° 192. La fête de « la Boule Sommiéroise ». Les préparatifs se poursuivent avec le plus grand entrain ; tous les membres jeunes ou vieux, cherchent, inventent, afin que la soirée dansante du 22 février enfonce toutes les fêtes

² Ministre des Finances.

passées ou futures.

En attendant, les lots pour la tombola affluent au Comité ; la vitrine de M. Fage, qu'il a gracieusement mise à la disposition de la Société, sera bientôt trop petite pour les contenir : une paire de boules, une bouteille de Kummel, un coffret de bonbons, une ceinture pour dame, 2 bouteilles de Bordeaux 1903, un col bulgare, un superbe tableau « l'Angélu », un encrier... Et ce n'est pas fini.

Nous ne voyons pas bien un garçon gagner le col, et une jeune fille les boules !... mais, bah ! Tout s'arrange, ils feront échange.

Les jeunes filles ne rêvent que bals, costumes, surprises. Quant aux garçons, on dirait des conspirateurs...

Berrichon sauveteur³. C'était lundi 9 courant, à 14 h 30, un cheval attelé à une charrette vide, montait à une allure assez vive le quai Frédéric Gaussorgues. Arrivé à l'embranchement du pont, l'animal privé de conducteur, hésita un instant, puis se dirigea vers le Faubourg des Réboussiés.

Un naturel de ce quartier s'avisa de cette fugue : sans hésiter, il se précipita bravement à la tête du Bucéphale, fit un faux pas et s'étala de tout son long au beau milieu d'une flaque d'eau boueuse. Dans sa chute, il tomba si malencontreusement qu'une des roues du véhicule faillit lui passer sur le corps : tel un toréador en danger il eut la présence d'esprit de faire plusieurs tours sur lui-même et se releva sans aucun mal, mais semblable à un barbet⁴.

On vient de demander pour lui la médaille du « Bain

³ Référence à la pièce d'Eugène Labiche « *le Voyage de Monsieur Perrichon* », bourgeois enrichi et fat qui « *sauve* » Daniel Savary, amoureux de sa fille et qui a feint une chute dans la crevasse d'un glacier. C'est du *Monieur Jourdain* du second Empire. (1860).

⁴ Griffon à poil long et frisé.

boueux » !!!

Samedi 21 février, n° 193. Conseil municipal. ... Après exposé du Maire qui indique que le Conseil, dans une précédente séance, avait décidé la mise à l'alignement de la rue Poterie, l'assemblée persiste dans sa manière de voir.... Un loustic, dans la salle, ne peut s'empêcher de dire « an la maloutié de la peyra ! ».

Et de fait, il n'a pas tort. Après la mise à l'alignement des immeubles du Pont, du jardin Roux et de la rue des Ecoles, le Conseil socialiste, soucieux de l'esthétique de la ville, décide la mise à l'alignement de la rue Poterie...

*Samedi 7 mars, n° 195. Théâtre de la Taillade. C'est le jeudi 12 mars qu'aura lieu la sensationnelle représentation de « Cœur de Fille », l'œuvre si puissante de Paul Segonzac, le grand romancier du « Petit Journal » où il nous sera donné de voir et même d'apprendre le **Tango**, cette danse passionnante qui sera dansée au 3^{ème} acte de la pièce par la belle Manuela, créatrice des thés-tangos du Casino de Paris et le danseur Jackson's*

Samedi 14 mars, n° 196. Réforme fiscale. L'impôt sur le capital, l'impôt sur le revenu, sont pour la cinquante ou soixantième fois soumis aux législateurs. Cette grande réforme, suprême pensée de M. Caillaux, soulève en moi qu'un enthousiasme relatif... Nous voterons l'impôt sur le revenu et sur le capital, nous les voterons des deux mains. Mais quoi ! Voter une réforme ce n'est pas nécessairement être convaincu qu'elle est admirable, sans pareille et qu'elle va bouleverser le monde.

La condition essentielle pour qu'un impôt sur le revenu nous apparaisse comme une tentative de réforme fiscale sérieuse, serait qu'il eût à sa base la suppression des impôts indirects.

Rien que pour manger une salade, un malheureux paysan ne paie pas moins de quatre impôts indirects : un sur le sel, un

sur le poivre, un sur l'huile et un sur le vinaigre ! Il y en a beaucoup moins sur un pâté de foie gras ...

Aussi l'impôt indirect est-il pour la bourgeoisie l'impôt idéal, d'abord parce que les travailleurs le paient presque sans s'en apercevoir, ensuite parce qu'il est progressif, mais à rebours...

Au lendemain du vote de l'impôt sur le revenu, que verrons-nous en effet ? Un immense effort de la classe capitaliste pour se décharger sur le monde des travailleurs ?

« Je suis obligé d'augmenter vos charges » dira le châtelain aux métayers ; « j'augmente vos loyers » dira le propriétaire à l'ouvrier » ; « je diminue mon personnel », dira le gros patron à ses employés » ; « j'augmente le prix de mes produits » dira le manufacturier » ; « alors – répondra le commerçant- je suis obligé d'en faire autant »...

En attendant, il est certain que les capitalistes rejeteront sur le prolétariat la majeure partie des charges fiscales que l'impôt sur le revenu leur aura imposées....

Elections Législatives. La candidature Hubert Rouger acclamée à l'unanimité.

Samedi 21 mars, n° 197. *Féminisme et socialisme*. ... Avec des différences de degré ou de caractère dans leurs facultés mentales ou les attributs psychiques de leurs sexes respectifs, l'homme et la femme sont, l'un et l'autre, des êtres humains doués de raison, de sensibilité de volonté. L'un et l'autre doivent donc avoir, comme clamait Condorcet à l'époque révolutionnaire, les mêmes droits... Mais sous son verbalisme pompeusement humanitaire, la Révolution française restait une révolution de classe. Le problème féminin touchait par mille cordes à l'organisation économique, et la Bourgeoisie ne pouvait pas sauter à pieds joints un stade de développement social qu'elle n'avait pas prévu. Elle ne pouvait pas songer donner à la femme

des droits d'indépendance, d'égalité qui eussent compromis dans ses assises mêmes, le privilège de propriété privée dévolu à l'homme...

Aujourd'hui, plus vigoureusement qu'hier encore, elle veut cesser d'être considérée comme l'esclave de l'homme. Elle entend être, non une ménagère et une maman avant tout. Avant tout, elle veut être elle-même. Non un moyen, mais un être humain ayant sa fin « en soi ». Elle veut son droit au travail, garantie d'indépendance et de dignité. Elle veut sa libération de la tutelle de l'homme ; elle réclame le droit de collaborer, par son entrée dans l'arène politique, à l'œuvre de réforme et de salut qui sollicite le concours de tous les êtres ayant un cœur et un cerveau.

Samedi 4 avril, n° 199. C'est aujourd'hui que se tiendra l'importante foire des Rameaux qui promet d'être des plus brillantes grâce aux nombreuses attractions installées sur notre foiral.

Cette abondance de baraquements forains est due à l'initiative du Conseil Municipal qui décida, l'an dernier, d'abaisser le tarif des droits de place, pour les attractions seulement, afin de ne pas porter préjudice au commerce local, en favorisant la venue de marchands forains.

Samedi 2 mai, n° 203. Scrutin du 26 avril. Hubert Rouger élu. Voici comment se sont répartis les suffrages :

<i>Hubert Rouger</i>	<i>7 580</i>
<i>Bazile</i>	<i>1 928</i>
<i>Méjean</i>	<i>1 829</i>
<i>Mabelly</i>	<i>1824</i>
<i>Pélatant</i>	<i>1 774</i>
<i>Cazelles</i>	<i>1 536</i>
<i>Escoffier</i>	<i>273</i>
<i>Total</i>	<i>16 744</i>

M. Arthur Mabelly, né à Aubais le 21 mai 1889, n'aura 25 ans, âge légal, que le 21 mai prochain. Ce candidat n'avait donc pas l'âge imposé par la loi. Les bulletins à son nom doivent être considérés comme nuls, n'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité.

Il reste donc 14 920 bulletins. La majorité absolue est de 7 461 voix. Hubert Rouger est donc élu par 129 voix de majorité absolue.

La classe ouvrière et paysanne a donné raison à nos espérances. Le Parti Socialiste sort, de la journée de dimanche, matériellement et moralement grandi.

Près d'un million quatre cent mille suffrages se sont exprimés sur les candidats socialistes, soit une augmentation de 280 000 suffrages sur ceux obtenus en 1910. Quarante candidats sont élus dès le premier tour. Plus de cinquante l'emporteront au ballottage.

Voici le résultat à Sommières :

<i>Rouger</i>	<i>340</i>
<i>Méjean</i>	<i>32</i>
<i>Cazelles</i>	<i>33</i>
<i>Mabelly</i>	<i>133</i>
<i>Escoffier</i>	<i>13</i>
<i>Pélatant</i>	<i>14</i>
<i>Bazile</i>	<i>17.</i>

La Chambre de 1914 et celle de 1910

	<i>1910</i>	<i>1914</i>	<i>Gains</i>	<i>Pertes</i>
<i>Groupe Socialiste</i>	<i>67</i>	<i>101</i>	<i>34</i>	
<i>Socialistes hors parti</i>		<i>2</i>	<i>2</i>	
<i>Rép. Soc. Nuance</i>				
<i>Augagneur</i>	<i>32</i>	<i>29</i>		<i>3</i>
<i>Nuance Briand</i>	<i>10</i>	<i>8</i>		<i>2</i>

<i>Radicaux Unifiés</i>	175	174	1
<i>Radicaux et Rép.</i>			
<i>De Gauche</i>	167	149	18
<i>Progressistes</i>	83	69	14
<i>Action Libérale</i>	34	34	
<i>Droitiers</i>	29	34	5
<i>Totaux</i>	597	600	

Le Premier Mai. Le mauvais temps voulut être de la partie jeudi soir : une averse empêcha que le bal, annoncé par le programme, sur la place de l'Hôtel de Ville, ait lieu.

N'empêche que vendredi matin, il fit un temps splendide, et notre population qui, quoi qu'en disent les grands travailleurs de la bourgeoisie radicalo-blocarde, veut son émancipation, participa avec entrain à la belle et noble fête du Travail.

*Nos concitoyens, encore une fois, ont entendu et répondu à l'appel qu'au nom du Conseil municipal socialiste, leur adressa notre maire en ces termes.... « Il est nécessaire que vous vous leviez en masse compacte pour crier bien haut vos aspirations de classe et affirmer une fois de plus avec le prolétariat mondial que **l'Emancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.** Camarades, tous debout le Premier Mai au cri de « Vive la République du Travail ! Vive l'Internationale Ouvrière ! »*

Samedi 23 mai, n° 206. Nos Pharmaciens ont décidé qu'à l'avenir, pour assurer le repos de leur personnel, les pharmacies fermeront le dimanche à midi.

Néanmoins, en vue d'assurer le service, une pharmacie restera ouverte par roulement.

Demain dimanche, la Pharmacie Pascal sera seule ouverte toute la journée.

Samedi 30 mai, n° 207. Tout augmente. Une affiche porte

à la connaissance du public qu'à partir du 1^{er} juin, MM. Les Docteurs feront payer leurs visites 3 F au lieu de 2 F, exception faite pour les ouvriers et assimilés.

Le dimanche, le prix sera porté au double.

Samedi 8 juin, n° 208. Victime d'imprudence. Mercredi vers cinq heures du soir, la nouvelle se répandit en ville que Vidourle venait de faire une nouvelle victime.

Un jeune homme, Léon Gineste, âgé de 17 ans, habitant Cette (Sète) était venu en compagnie de quelques camarades excursionner dans les environs de Sommières.

Ces jeunes gens appartenant à une société d'Eclaireurs, campèrent durant les fêtes de Pentecôte, aux environs du moulin de Villevieille, au mazel Baudoin.

Dans l'après-midi, l'eau les tentant, ils se mirent à l'eau. Mal leur en prit, car aussitôt, l'un d'entre eux, Léon Gineste, fut frappé de congestion.

Samedi 13 juin, n° 209. Certificat d'Etudes. Quarante-vingt-dix-sept candidats dont 55 garçons et 42 filles, prirent part mercredi à l'examen du Certificat d'Etudes Primaires.

Toutes et tous ne furent pas élus : six garçons et deux filles restèrent au trou où, pour employer l'expression populaire, au lieu d'un parchemin, on leur donna un pot de colle.

L'école communale de filles, sur sept élèves présentées, en eût sept de laurées... L'école communale de garçons, sur dix élèves présentés, en eût neuf de reçus... Le collège de l'Immaculée Conception présenta sept élèves, qui tous, furent reçus... L'école libre Saint Pons présenta deux élèves : un seul fut reçu.

Passage de troupes. Lundi prochain, 15 courant, un détachement du 19^{ème} régiment d'artillerie séjournera dans notre localité. Il est composé de 403 brigadiers et canonniers, cantonnés au Théâtre des Jardins, chez M. Guillard Léon, rue

Emilien Dumas, chez M. Trouillas, place de la République, et au Couvent. Les officiers, 24, et les sous-officiers, 57, seront logés chez l'habitant.

Samedi 27 juin, n° 211. Petits Industriels et petits commerçants. C'est par centaines de mille que se comptent ceux qui, comme vous, sont écrasés par la concurrence mortelle du grand commerce et de la grande industrie.

Est-ce que par exemple, l'industrie textile n'est pas en voie d'être monopolisée par quelques richissimes patrons ?

Les brasseurs du Nord sont maîtres de la plupart des estaminets, soit qu'ils en gardent la propriété et mettent à leur tête des gérants, soit qu'ils commanditent des débitants -libres en apparence- mais forcés d'acheter chez eux la bière à des prix imposés et de payer, par conséquent, un lourd intérêt pour les avances qui leur sont faites.

« Le Louvre », « La Samaritaine », « Le bon Marché » ne se bornent pas à supprimer le petit commerce parisien, ils mitraillent à coup de colis postaux le petit commerce provincial. « Le Bon Marché » qui occupe 6 000 employés et fait un chiffre total de 237 millions d'affaires par an, envoie en province pour 70 millions de marchandises, « La Samaritaine » pour 35 millions, « Le Louvre » pour 33 millions.

Dans l'alimentation, « Potin » avec ses 100 millions d'affaires par an, « Damoy », « Couté », combattent et abattent les petits épiciers.

Evoquons-nous les maisons à succursales multiples, comme « les Docks du Nord », « La Ruche Picarde », « Les Comptoirs Français » qui emploient 50 000 hommes et femmes et font un demi-milliard d'affaires par an.

Parlerons-nous des « Planteurs de Caïffa » qui ont 35 000 employés, qui trainent 30 000 voitures qui vont dans les villages les plus reculés, relancer la clientèle à domicile ? Est-ce que les

petits cordonniers ne sont pas ruinés petit à petit par « Les Incroyables » (140 succursales), les « Chaussures André » (52 succursales), les « Chaussures Raoul » (48 succursales) ?...

Tous, vous serez expropriés sans indemnité par des sociétés anonymes faisant de vous, de vos fils, de vos filles des serfs, au même titre que les ouvriers et les ouvrières d'usines, sous le nom d'employés ou de demoiselles de magasin, d'administration ou de bureau.

Voilà le sort qui vous attend !...

Un fait domine tout cette semaine : c'est la chaleur qui a fait son apparition, arrivant avec l'été grégorien.

Il fait chaud ! Et pourtant nous en verrons d'autres chaleurs ! Samedi dernier, le marché fut assez animé. Si l'on y causa politique, l'on s'y occupa du cours es vins, et ce en raison des orages de grêle qui, dans la semaine, avaient dévasté les vignobles de quelques communes de l'Hérault et notamment de saint Christol.

Les cours, qui paraissent avoir fléchi, se maintiennent. L'on nous signale quelques affaires sur souche qui se sont traitées dans les 20 à 22 F. (l'hectolitre).

Nos vignobles sont beaux et tout fait présager une belle récolte.

Samedi 4 juillet, n° 212. Pour plagier « l'Eclair⁵ ». Se conformant à la tradition vraiment républicaine et laïque du Parti Socialiste, le citoyen G. Barbut, maire, en réponse au battage des camelots d'action française⁶, vient d'adresser aux

⁵ Journal Montpelliérain d'extrême droite. Ne paraîtra plus après la Libération. C'est « *Midi Libre* » qui le remplacera.

⁶ Au temps de « *l'Affaire Dreyfus* », Henri Vaugeois et Maurice Pujo constituèrent un « *Comité d'Action française* » qui se transforma en 1905, en « *Ligue d'Action française* ». L'organe de ce mouvement fut d'abord une revue (1899), et, à partir de 1908, un journal quotidien. Il défendit la conception du « *nationalisme intégral* ». Charles Maurras donna au mouvement une doctrine. Le journal cessa de paraître le 24

signataires du factum paru dans « L'Eclair » du 19 juin, la lettre que voici.

Le Maire de Sommières à MM. Huguet et Salem. En réponse à votre lettre des 17 courants, reçus le 19, à la troisième distribution, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance :

1° Qu'il m'est impossible de mettre le préau de l'école laïque de garçons à votre disposition le 12 juillet prochain. La publicité donnée à votre lettre suffirait par elle-même à motiver ce refus, et je pourrais me dispenser de vous donner les raisons qui militent en sa faveur.

Néanmoins, je n'en ferai rien car j'estime qu'il est de mon devoir de vous faire savoir qu'il est inadmissible qu'un immeuble d'enseignement laïque, où vous refusez d'envoyer vos enfants, soit mis à la disposition d'adversaires pour que cet enseignement, l'école laïque et les membres du personnel enseignant y soient, comme à toutes vos réunions, attaqués, vilipendés, outragés.

Ce serait là un fait sans précédent que mes convictions profondément laïques et celles du Conseil municipal, m'empêchent de vous laisser accomplir.

Vous aviez d'ailleurs prévu ma réponse. En publiant votre lettre vous avez cru m'embarrasser. Vous n'avez réussi qu'à m'en faire retarder l'envoi pour vous donner l'illusion que j'hésitais.

Vous voilà fixés. Tant que j'aurai l'honneur de présider l'assemblée communale, je ne consentirai jamais que les adversaires de l'école laïque, à laquelle vont toutes nos sollicitudes, jouissent d'aucune faveur, quelle qu'elle soit.

2° Que je ne vois aucun inconvénient à ce que vous tiriez des salves d'artillerie ailleurs que sur la voie publique, le matin à six heures et le soir entre neuf et dix heures, ainsi que des flammes de bengale

En ce qui concerne les fusées volantes, vous voudrez bien les lancer dans la direction du Sud, du côté du gravier, afin d'éviter tous accidents de quelque nature que ce soit : incendie, blessures à personnes par la chute des cannes et sous votre entière responsabilité.

3° Que je tolérerai le cortège que vous projetez d'organiser, du siège de votre Société à l'église et vice versa, à condition qu'il n'y ait pas de manifestation bruyante et provocatrice. J'espère que ce cortège se déroulera avec calme et courtoisie et ne nécessitera pas l'intervention de la police.

Je compte, Messieurs, sur votre loyauté et le respect de l'autorité dont nos concitoyens ont toujours fait preuve sous mon administration, pour que ce jour-là, l'ordre, la paix et le respect de toutes les convictions ne soient troublés ni violés.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le maire de Sommières. Gustave Barbut.⁷

Samedi 11 juillet, n° 213. Fête nationale. À l'occasion de la fête du 14 juillet il y aura mardi : de 9 h à 10 h, Distribution de Secours aux indigents ; de 10 h à midi, jeux divers ; le soir à 9 h bal à l'Esplanade.

La semaine qui finit dans la transpiration, si elle n'a pas été moins calme, n'a également pas été plus agitée que la précédente. Il en fut de même du marché aux vins.

Plusieurs orages éclatèrent au cours de la journée de lundi, précédent une pluie bienfaisante, une pluie d'hiver qui rafraîchit l'atmosphère et la terre.

Il n'y a guère que les cigales qui, par leur chant mélodieux, charment les moissonneurs occupés à couper blés et

⁷ Cette lettre réponse aux responsables des partis de la droite (Action française) qui voulaient organiser leur propre manifestation lors du 14 juillet, donne une petite idée de l'ambiance qui pouvait régner en ville.

avoines qui commencent à s'entasser en « cavalets » aux Aires communales.

La récolte de nos vignobles s'annonce toujours superbe et, pour combattre le mildew qui n'a pas encore fait son apparition, les proprios sulfatent à grand train, escomptant encore une fois des prix très rémunérateurs.

Samedi 18 juillet, n° 214. *La Saint Gamelle. Nos lecteurs ont su, par la publication de la lettre du citoyen Barbut aux membres du Bureau d'Action française, que les quelques arriérés que compte notre ville devaient fêter la St Gamelle-pardon, la St Philippe- le dimanche 12 juillet....*

Cette réponse, si elle ne satisfait pas pleinement les Camelots⁸eut le don de mettre en fureur ces excellents « blocards ⁹», partisans résolus et acharnés de la Liberté pour eux, mais pour eux seulement.

Oui c'est ainsi, ces braves blocards se croient tout permis par le seul fait qu'ils ont l'audace de se dire républicains.

En régime républicain-ce qui signifie gouvernement du peuple par le peuple-ce qui est défendu aux autres citoyens doit être leur apanage : ils détiennent tous les monopoles, tout aussi bien celui de l'honnêteté que celui du républicanisme.

Ils ont tous les droits, celui de trahir et combattre la République en s'alliant avec la réaction la plus avérée, en faisant campagne et voter pour la camelote royale, cachée sous le

⁸ Vendeur de journaux royalistes ; militants royalistes.

⁹ *Bloc des gauches* ou *Bloc républicain* : né de l'affaire Dreyfus, groupa sous la direction de Waldeck Rousseau des radicaux et des socialistes. Il combattit à la fois les nationalistes, l'armée et le clergé. Victorieux aux élections de 1902, le *Bloc des Gauches* à majorité radicale accentua sa politique anticléricale sous les ministères Combes et Rouvier. Le départ des socialistes à la suite du congrès d'Amsterdam, provoqua sa dislocation.

Après la Première Guerre Mondiale, apparut le *Bloc National*, constitué par la majorité de droite de la chambre dite « *bleu horizon* ».

masque de « liste des intérêts sommiérois », comme ils le firent il y a deux ans...

Les contributions augmentent ? C'est le Conseil Municipal socialiste qui pratique le gaspillage, vite une pétition-qui ne verra jamais le jour-circule clandestinement pour donner le change à la veille de l'élection législative, pour faire échouer le candidat de la municipalité.

Un citoyen qui ne partage pas leur opinion veut-il créer une industrie en se conformant à la Loi ? De suite nos blocards-qui pendant trente ans ont géré les intérêts communaux, foulant aux pieds les règles les plus élémentaires d'hygiène-protestent contre l'insalubrité de cet établissement, sous prétexte que.... « ça pourrait bien les incommoder quand ils prennent dévotement leur apéritif sur les terrasses des cafés »....

Donc, à propos de la St Gamelle, l'occasion était bonne. C'en était fait de la municipalité socialiste qui, d'une part, osait refuser le préau de l'école de garçons pour une conférence royaliste et, d'autre part, se disposait à tolérer qu'un cortège royaliste circule en ville avec drapeau fleurdelysé en tête....

Le sous ordre nommé à la Préfecture du Gard par Gaston de Garigouille¹⁰, ému de leurs remontrances, fit fonctionner le téléphone....

La manifestation eut lieu. Elle se déroula dans le calme le plus parfait. Une centaine de manifestants y prirent part, dont une vingtaine au plus de sommiérois.

Le 14 juillet. Cette année, d'ailleurs comme les précédentes, la fête nationale a été célébrée sans enthousiasme. Si la Municipalité socialiste n'avait organisé quelques jeux le matin et donné un bal populaire le soir, personne ne se serait douté que c'était jour de grande fête.

¹⁰ Quartier entre Aubais et Aigues Vives.

Certes, le Parti Socialiste a pour devoir de ne pas participer avec pompe à cette fête qui n'est en somme que celle d'une fraction de la bourgeoisie, pas plus qu'il n'avait à participer à la St gamelle, mais en cette circonstance il a le droit et surtout le devoir de s'affirmer Républicain et Révolutionnaire.

Pas le moindre petit banquet, pas la moindre illumination. Tout au plus si une demi-douzaine de drapeaux flottaient par la ville. Sans le concours de boules, nul ne se serait douté, mardi après-midi, que c'était l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Pourtant nos blocards manifestèrent. Du balcon du cercle des « écrevisse » furent lancées quelques fusées d'un piètre effet et dont pas mal d'entre elles ratèrent...

Il est remarquable que dans aucun numéro du journal, soit fait allusion à l'attentat de Sarajevo, le 26 juin qui déclencherà la guerre. Barbut et sa municipalité socialiste règlent leurs comptes avec les radicaux et avec la droite.

Le 2 août c'est la mobilisation générale ; le 3 août la déclaration de guerre à l'Allemagne. Le numéro 213 est le dernier numéro à paraître. Il aura été distribué en ville tous les samedis du 4 juin 1910 au 18 juillet 1914.

Archives Communales.

Dans la série **1H 1**, « *Affaires Militaires* » est rangé un petit dossier qui comprend les affiches apposées en mairie ainsi que quelques lettres du Préfet. Elles sont toutes datées après les premiers jours du mois d'août et nous donnent une idée des modifications dans la vie en ville au cours des cinq derniers mois de l'année.

Avis du 18 août. Par ordre du Gouvernement la vente de l'absinthe est rigoureusement interdite dans les débits de boisson. En cas d'infraction les établissements seront immédiatement fermés.

Avis du 21 août. Le maire de Sommières porte à la

connaissance de ses concitoyens l'arrêté préfectoral du 20 courant au terme duquel les Cafés, restaurants et débits de boissons devront être fermés à **dix** heures du soir.

Note de l'Inspecteur d'Académie en résidence à Nîmes à Messieurs les Maires du Département. En vue de la réouverture des Écoles Publiques, je dois me préoccuper, dès maintenant, des mesures à prendre touchant le recrutement et la désignation des maîtres destiné à remplacer ceux qui sont sous les drapeaux.

Mais, avant de faire ces désignations, il m'est indispensable de connaître exactement :

1-Les noms de tous les instituteurs qui sont actuellement mobilisés ou **le seront par la suite** ;

2-Le régiment (**actif, ou de réserve ou territorial**) auquel ils ont été ou seront affectés ainsi que le grade dans l'armée de chacun d'eux ;

3-Les besoins **indispensables** du service scolaire dans chaque commune du département.

J'ai pensé, Monsieur le Maire, que, qualifié plus que quiconque pour apprécier ces besoins, vous voudriez bien me fournir tous renseignements et m'adresser toutes propositions utiles.

J'ai fait préparer dans ce but un questionnaire que vous trouverez ci-contre et auquel je vous serai reconnaissant de vouloir bien répondre le plus tôt possible, après vous être concertés avec Messieurs les Instituteurs et Mesdames les Institutrices de votre commune.

Je vous saurai gré en outre de vouloir bien recommander, en mon nom, à ces derniers de tenir dorénavant, avec la plus grande exactitude, le cahier des présences quotidiennes des élèves et leur dire que M. le Ministre de l'Instruction Publique attache une très grande importance à ce que les appels nominatifs de chaque jour soient faits très régulièrement et

consignés d'une façon scrupuleuse sur le registre à ce destiné.

Dans le cas où il serait nécessaire (pour assurer le service des maîtres mobilisés) d'envoyer dans votre commune un ou plusieurs intérimaires, vous auriez à leur procurer un logement, soit dans un local communal, soit dans une famille. Ch L'Hôpital.

Avis du 2 septembre. Le Maire de Sommières porte à la connaissance de ses concitoyens que M. le Maire de Villevieille lui a fait parvenir 35 kilos de pain pour la Soupe Populaire.

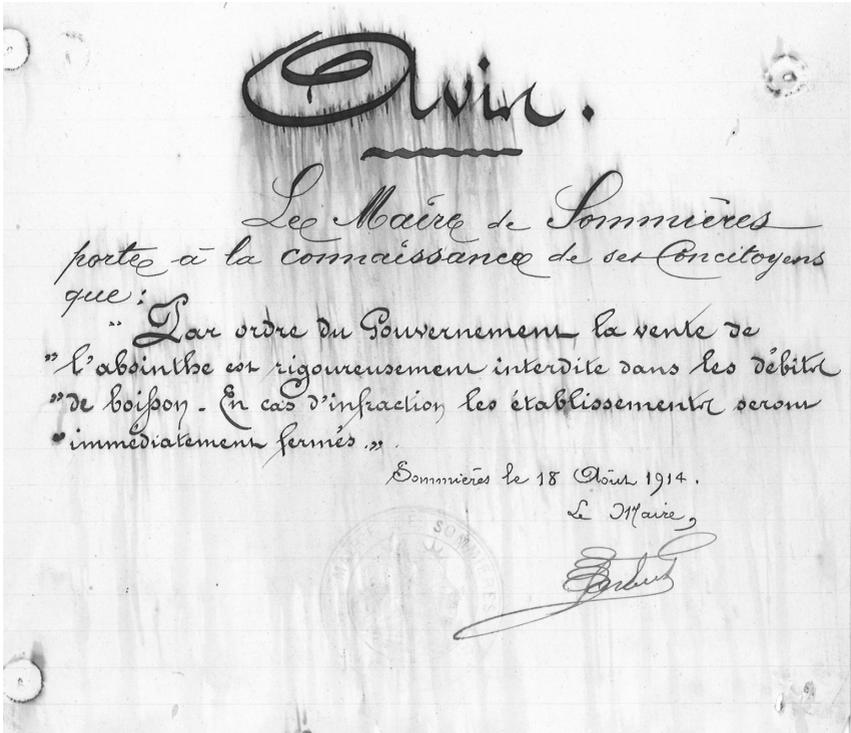
Lettre du 3 septembre adressée par le maire à plusieurs jeunes filles habitant la ville. Mademoiselle. Monsieur l'Inspecteur d'Académie me demandant s'il existe à Sommières des personnes munies du Brevet Élémentaire qui consentiraient à être chargées provisoirement d'une classe moyennant une rétribution mensuelle de 100 F (Cent) non soumise à retenues, j'ai l'honneur de vous demander si vous désirez que je vous signale sur la liste que je lui adresse à cet effet. Veuillez agréer.... Communiqué à :

Mlles Barthès, Lauzet, Dupuy (accepte), Simon (accepte), Clerc, Darit (accepte).

Dépêche du Préfet du Gard en date du 21 septembre. Est interdite dans tout le territoire du Département, non seulement la consommation mais la vente en gros ou détail de l'absinthe ainsi que des Anis, Anisettes et Anisettes Espagnoles qui doivent être assimilées à la liqueur dite Absinthe. Veuillez assurer l'exécution immédiate de ces prescriptions et me signaler débitants qui ne s'y conformeraient pas.

Suivent les signatures de tous les débitants de boissons : Lambert, Simon, Aigoïn, Lachaud, Vidal, Salem, Picot (pâtissier), Boissier, Combe, Boutin.....

Avis du 26 septembre. Les bouchers et les habitants de Sommières qui seraient disposés à recevoir de la viande congelée



Avis à la population de l'interdiction de vente de l'absinthe

mise à leur disposition par l'autorité militaire au prix d'environ 1,65 F le kg rendue à Nîmes, octroi non compris, peuvent se faire inscrire au secrétariat de la mairie.

Lettre du Préfet en date du 7 octobre. À Monsieur le Maire de Sommières. Vous m'avez transmis une lettre par laquelle M. Rougnon-Giraud épicier à Sommières demande que l'autorité militaire lui fasse parvenir d'urgence 1 500 kg de sel de la Compagnie des Salins du Midi pour les besoins de la ville de Sommières et vous m'avez prié d'intervenir pour assurer cette expédition.

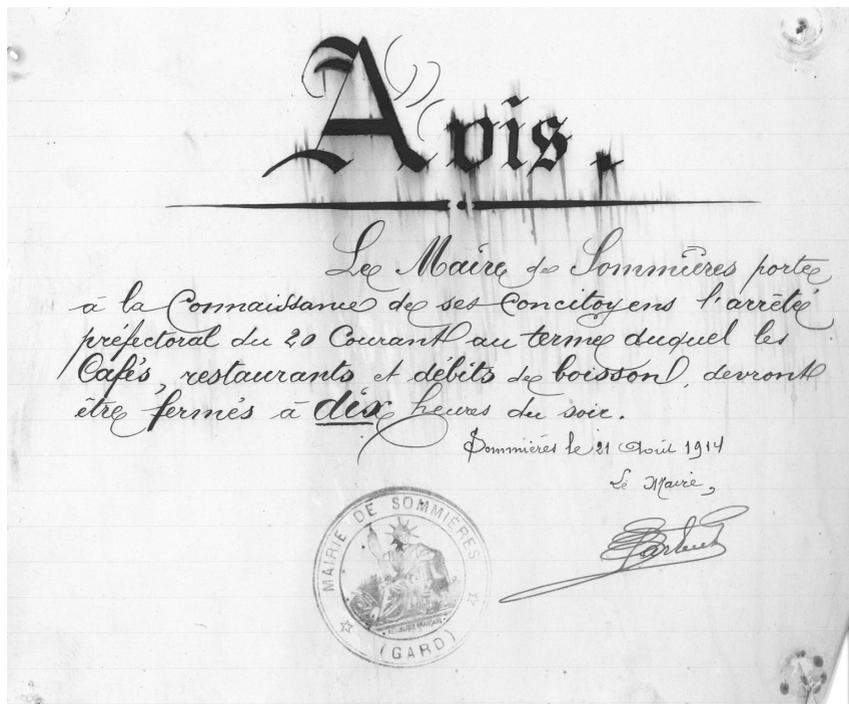
Je ne puis que vous communiquer à ce sujet la réponse que j'ai déjà faite par votre intermédiaire sous la date du 3 octobre courant, à une demande analogue présentée par M. René Coulet, négociant en grains de votre commune à savoir :

1-que l'autorité militaire n'a pas à s'occuper du ravitaillement de la population civile et qu'elle n'agit que pour les besoins exclusifs de l'Armée ;

2-que le sel figure au nombre des produits dont le transport par voie ferrée a été repris depuis le 26 août dernier et que rien ne s'oppose à ce que les intéressés se le procurent directement....

Avis du 5 novembre. Par autorisation préfectorale, vu le mauvais temps et les dégâts causés par les récentes inondations, le Maire de Sommières porte à la connaissance du public que la foire qui devait avoir lieu le samedi 7 courant est renvoyée au samedi suivant 14 novembre courant.

Lettre du Préfet du 8 novembre. Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir afficher l'appel ci-joint à la porte de la Mairie ; je vous serai également obligé de faire un appel pressant à vos concitoyens pour que les dons de vin à nos courageux soldats soient aussi nombreux et aussi importants que possible dans votre commune.



Avis à la population de l'heure de fermeture des restaurants

Les donateurs n'auront à se préoccuper que de faire transporter le vin à la gare la plus voisine. Ils n'auront aucun droit de régie et aucun frais de transport à payer.

Les donateurs seront avisés du jour où le vin offert devra être transporté à la gare ; tant que cet avis ne leur sera pas donné ; ils garderont chez eux le vin offert ;

Si le Conseil Municipal de votre commune croyait devoir voter quelques fonds pour acheter du vin à offrir au nom de la commune, j'approuverais très volontiers les délibérations prises en ce sens. Louis Hudelo.

*Avis du 25 novembre. Monsieur le Maire de Sommières a l'honneur d'informer les propriétaires que le paiement **intégral** des chevaux, mules, mulets, harnachements et voitures livrés à l'autorité militaire a lieu à la caisse du Percepteur de Sommières.*

D'autres avis ne sont pas datés.

Avis. Le public est informé que le tableau indiquant la première adresse aux militaires de tous grades (active, réserve, territoriale) se trouve dans le couloir de la mairie ;

Avis. Le maire de Sommières porte à la connaissance de ses concitoyens l'AVIS ci-dessous que lui communique la Cie PLM. Les trains de service journalier sont avant tout réservés aux officiers et militaires isolés rejoignant leur corps, aux agents du Gouvernement chargés de missions, aux membres de sociétés de secours aux blessés etc...

Ils peuvent recevoir des voyageurs ordinaires dans la limite des places disponibles.

Les billets ne seront délivrés que pour les destinations desservies directement par le train pris au départ.

Toutefois, les bagages pourront être enregistrés pour la destination définitive indiquée par le voyageur.

Il ne sera accepté à l'enregistrement que 40 kg de

bagages par voyageur, dont 30 en franchise.

Arrivés dans la gare de bifurcation où ils doivent changer de train, les voyageurs se rendant sur les embranchements, devront sortir de la gare et reprendre un nouveau billet pour leur continuation sur l'embranchement, après s'être renseignés sur la possibilité de continuer leur route.

La Compagnie décline toute responsabilité pour les retards que pourrait subir le transport des voyageurs et des bagages.

Union des Femmes de France.¹¹Avec le produit de la collecte faite parmi notre généreuse population, les Femmes de France ont expédié au XV ème Corps d'Armée :

*36 couvertures de laine,
55 gilets ou chandails de laine,
53 tricots,
84 paires de chaussettes laine,
25 ceintures de flanelle,
12 cache-nez.*

GUIDE DU GARD 1914.

Pendant plusieurs années nous avons pu consulter le « *Guide du Gard* » du Docteur Corbière, dans la collection « *Les Guides Méridionaux* ». Cet ouvrage nous donnait quantité de renseignements, en particulier sur les commerces de la ville. Hélas, la guerre lui sera fatale : en 1914 il ne paraîtra pas et nous ne le retrouverons qu'en 1920.

¹¹ Femmes de France ; Institution créée pour apporter un soutien moral aux soldats

ÉTAT CIVIL :

	Naissances	Mariages	Décès
1914	62	14	69
2012	57 (HS)	13	46



Emprunt national

SOURCES

« *Chroniques du XXème siècle* ». Larousse 1985.

« *Journal de la France au XXème siècle* ». Larousse 1999.

Registres de délibérations du Conseil Municipal. Sommières. BB 11.

État Civil de Sommières.

Journal « *La bataille* ». Année 1914. Collection privée.



Carte postale à la gloire des femmes
(Collection A. Jeanjean)